

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

ÉPI DU ROERGUE
CABINET MÉDICAL
BOULANGERIE
D'INTERMARCHÉ
MAIRIE
QUARTZ
COMPLEXE

TRANSMETTEZ-
NOUS VOTRE
COURRIEL ET
RECEVEZ CE
JOURNAL PAR
MAIL !



Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry
81990 LE SEQUESTRE
mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jedi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi

sur RDV



BIENVENUE AUX NOUVEAUX SEQUESTROIS



Vendredi 22 février, Monsieur le Maire et son équipe ont reçu les nouveaux habitants du Séquestre. 68 familles et 4 responsables de commerces ont été conviés, 25 d'entre eux ont répondu présents.

Après une présentation de la commune et de ses services, le Maire a exprimé sa volonté d'une politique d'accueil se traduisant notamment par l'avancement de la ZAC (Ecoquartier).

Parmi les nouveaux arrivants certains viennent pour se rapprocher de leur famille, de leur lieu de travail, d'autres recherchent la proximité des commerces et l'accessibilité aux soins, assurément tous cherchent un cadre de vie agréable.

Les responsables d'associations ont présenté leurs activités et les nombreuses animations qui contribuent à la dynamique du territoire : des activités sportives ou culturelles, pour tous les âges, des lieux privilégiés pour se faire un réseau d'amis.

Les familles présentes ont reçu une pochette contenant des informations pratiques sur la commune et son intercommunalité : plan, horaires des bus, invitation à la découverte de la médiathèque...et un petit cadeau de bienvenue. Cette réception est toujours un moment très convivial permettant d'établir le contact et faciliter l'intégration.

STOP AUX DEJECTIONS CANINES

Depuis quelques semaines les déjections canines se multiplient sur les trottoirs du cœur de village.

L'incivisme de quelques propriétaires de chiens induit des accidents, des odeurs, des soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie.

Nous remercions ces propriétaires indéclicats de bien vouloir ramasser les excréments de leurs amis à quatre pattes désormais, d'autant que des toutounets (sachets de ramassage à disposition gratuite) existent sur la place de la mairie et dans le quartier Pagnol.



SOIREE DANSANTE
 Sam. 16 Mars
 Au Quartz
 Organisée par Vita
 Détente



FOIRE ECONOMIQUE
 Sam. 23
 au Dim. 31 Mars
 Au Parc Expo



AL'BIERE FESTIVAL
 Sam. 23 au Lundi
 25 Mars
 Au Parc Expo



POULE FARCIE
 Dim. 24 Mars
 au Quartz
 Organisée par Le
 Séquestre Village



INFO PRATIQUES

SE LOGER AUTREMENT : DES SOLUTIONS INNOVANTES ET ECONOMES

Le bail mobilité

Créé par la loi Elan, le bail mobilité est un bail de 1 à 10 mois pour les logements meublés. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent louer pour une courte durée. Pour les bailleurs, proposer un bail mobilité plutôt qu'une location saisonnière devient plus intéressante avec des rapports de confiance et sécurisés entre propriétaires et locataires.



Avec **le bail mobilité** on peut mettre en location un bien pour une durée de 1 à 10 mois.

avant l'obtention du visa certifié pour le locataire et l'adhésion à Visale pour le propriétaire.

Les locataires éligibles au bail mobilité
 Peuvent bénéficier du bail mobilité les personnes : en formation professionnelle, en apprentissage, en stage, en études supérieures, en engagement volontaire dans le cadre d'un service civique, en mutation professionnelle mission temporaire.

Un contrat de location courte durée
 La durée du bail est obligatoirement comprise entre 1 à 10 mois. Ce contrat n'est pas renouvelable à l'issue des 10 mois. Au terme de 10 mois, si le bailleur et le locataire veulent conclure un nouveau bail, celui-ci sera soumis aux règles de location meublée ordinaire. Par ailleurs, le locataire peut résilier le bail mobilité à tout moment en respectant un délai de préavis d'un mois.

Formes et contenu
 Le bail doit être établi par écrit et contenir des mentions obligatoires telles que la mention « bail mobilité ». Si cette mention n'est pas inscrite, le bail peut être requalifié en bail meublé classique. La raison pour laquelle le locataire signe un bail mobilité doit être également inscrite : un justificatif (contrat de travail, convention de stage...) doit être fourni pour prouver qu'il est bien éligible à ce dispositif. Les clauses d'un bail mobilité sont inscrites sur le site bail-mobilité.gouv.fr

Les garanties pour le propriétaire
 Sans dépôt de garantie, le bail mobilité permet toutefois au bailleur de bénéficier d'un cautionnement gratuit avec le dispositif *Visale d'Action Logement**. Les loyers impayés et la remise en l'état des locaux seront pris en charge par ce dispositif de garantie locative.
 *Visale est un dispositif entièrement gratuit pour le locataire comme pour le propriétaire. Pour obtenir un visa : se connecter sur le dispositif Visale d'Action Logement. Attention, le bail ne doit pas être signé

Swap & Study

Mise en contact d'étudiants souhaitant échanger leur chambre (chez leurs parents) le temps de leurs études ou de stage. Cet échange 1 pour 1 ayant pour principal but de réduire à néant tous les frais engendrés par une location classique.

Ta famille prend soin de moi ...

J'habite chez toi pendant que tu habites chez moi

la mienne prend soin de toi

Pourquoi Swap & Study ?

Avec Swap & Study	Sans Swap & Study
- Pas de loyer	- Un loyer important pour un petit appartement
- Pas de dépenses de déménagement	- Location d'un camion, achat de meubles
- Pas de charges de location	- Charges d'eau, d'électricité, de gaz ...
- Pas de solitude	- Seul dans une ville que je ne connais pas
- Des bons petits repas en famille	- Pates, pizza, pates, pizza ...

Plus d'informations :
www.swapandstudy.com

Logements Entraide Générations

Loger des étudiants à la recherche d'un logement chez un senior disposant d'une chambre libre est un échange de bons procédés. Le jeune, par sa présence, assure plus de sécurité au senior, le préserve de l'isolement et trouve ainsi une solution de logement originale confortable et peu coûteuse.

Contact :
 L.E.G.
 21 Impasse
 Edmond Marty
 81000 ALBI
 Téléphone :
 06 71 05 02 49



VIDE GRENIER
 Dim. 28 Avril
 Place de la Mairie
 Organisé par
 Le CSLC (voir p 4)



SALON MADE IN CHEZ VOUS
 Vend. 29 au Dim.
 31 Mars
 Au Parc Expo



KEV ADAMS
 Merc. 17 Avril
 Au Parc Expo



CHAMPIONNAT DE France DE DANSES LATINES
 Sam. 4 Mai
 Au Parc Expo



VIE ECONOMIQUE

DU NOUVEAU AU POLE SANTE

A l'occasion de son agrandissement (142 m²), le Cabinet Médical situé avenue des Marranes a aménagé 14 nouveaux parkings pour les patients. Désormais, ce stationnement plus sécuritaire et plus spacieux s'ajoute aux 11 parkings existants dont un réservé aux Personnes à Mobilité Réduite.



AGGLO

COURS DE VELO

La vélo-école de l'Agglomération du Grand Albigeois a permis de former plus de 200 cyclistes depuis sa création en 2015. Pour un coût modique (20€ pour 4 cours), les sessions pour apprendre le vélo ou gagner en confiance quand on circule en ville, sont proposées aux adultes et aux enfants qui veulent se [re]mettre en selle.



De nouvelles sessions sont proposées à partir de ce mois de mars avec 3 niveaux de formation, toujours en petits groupes le samedi. Et une fois par mois, le mercredi soir, vous pourrez vous initier à la mécanique vélo avec un éducateur.

- 1ère session : Samedis 23 et 30 mars, 6 et 13 avril
- Cours de mécanique : Mercredi 3 avril (18h30-21h)
- 2ème session : Samedis 15, 22, 29 juin et 6 juillet
- Cours de mécanique : Mercredi 26 juin (18h30-21h)
- 3ème session : Samedi 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre. Cours mécanique : Mercredi 2 octobre (18h30-21h)
- 4ème session : Samedi 16, 23, 30 novembre et 7 décembre 2018. Cours mécanique : Mercredi 27 novembre (18h30-21h)

- Modalités pratiques :**
- Les vélos et le matériel nécessaires sont mis à votre disposition, mais vous pouvez apporter le vôtre.
 - Les séances se déroulent sur un grand parking sécurisé à Albi.
 - Tarif : 20 € / personne pour 4 séances de 1h ("Débutant adultes/ado" ou "Débutants enfants 3-12 ans") ou 1h30 ("Circulez en ville"), à régler sur place.
 - Le cours de mécanique vélo est gratuit pour les participants aux cours de vélo. Cours de mécanique vélo seul : 5€.
- Attention, les places sont limitées : groupe de 12 personnes maximum pour les débutants, 8 personnes pour circuler en ville.

Information et inscription
 Par téléphone au 05 63 76 06 06 (Allo Agglo) ou en complétant le formulaire en ligne sur www.grand-albigeois.fr

DÉBUTER OU REDÉBUTER SUR UN VÉLO	APPRENDRE À FAIRE DU VÉLO	APPRENDRE À CIRCULER EN VILLE EN TOUTE SÉCURITÉ	NOUVEAU COURS DE MÉCANIQUE VÉLO
Adultes et enfants +12 ans	Enfants de 3 à 12 ans	Adultes et enfants +12 ans	Adultes et enfants +12 ans
LE SAMEDI DE 9H30 À 10H30	LE SAMEDI DE 11H À 12H	LE SAMEDI DE 14H À 15H30	LE MERCREDI DE 18H30 À 20H30
Vous n'avez jamais fait de vélo et souhaitez faire ou refaire vos premiers pas, réviser les bases de l'équilibre et du maniement du vélo pour acquérir plus d'autonomie dans vos déplacements.	Pour préparer votre enfant à devenir un cycliste urbain accompli, rien ne vaut un apprentissage du vélo dès le plus jeune âge.	Vous savez faire du vélo sans être toujours à l'aise pour circuler en ville ? Retrouvez confiance et apprenez à vous déplacer dans la circulation sans appréhension.	Comment régler les freins ou le dérailleur, réparer une roue, choisir un antivol efficace... En 2h, notre éducateur vous propose d'apprendre les bases de la mécanique pour réparer vous-même votre vélo.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES SUPPORTERS DE LILIAN CALMEJANE : VIDE GRENIER



Le Club des Supporters de Lilian Calmejane organise son **vide-grenier le dimanche 28 avril** sur la place de la mairie au Séquestre.

Pour les exposants, le module de 2,5 x 4 mètres est à 10 €.

Pour les habitants de la commune du Séquestre, comme pour les membres 2019 du club des Supporters de Lilian Calmejane : tarif préférentiel à 8 € le module.

Un café de bienvenue est offert à chaque exposant.

Contact et Inscriptions :

06 15 95 54 12.

Formulaire d'inscription sur demande : cos.l-calmejane@bbox.fr ou à disposition au secrétariat de la Mairie.

PORTRAIT : KATIA ARNOLD, L'ANIMATION... UNE EVIDENCE



un VRAI métier...

Je passe le BAFA, j'attends les vacances, pour être animatrice, avec impatience pendant que je cherche à me construire pour un vrai métier en allant à la fac en parallèle. Puis je délaisse la fac les mercredis pour l'animation... les étés et les vacances scolaires se remplissaient de projets, de séjours, de centre de loisirs, d'animations de quartier, de séjours familles... rien à faire, mon métier sera, comme une évidence, l'animation. C'était il y a 25 ans...

Aujourd'hui, l'animation n'est pas toujours un « vrai » métier me direz vous ?

L'animation est ce que vous avez envie d'en faire : des projets ambitieux, des projets fous, des projets humains et citoyens, des projets d'équipes, des projets de découverte... Tous les projets qui mettront le jeune au centre de nos préoccupations et qui lui transmettront ce que vous êtes.

L'animation c'est une vocation et un engagement pour permettre à l'enfant de se construire et d'être autonome dans sa réflexion. C'est prendre le temps d'écouter, d'observer, de soigner, de se taire, de comprendre, de valoriser, de recadrer, de rassurer...

Aujourd'hui, dans les fonctions de direction que j'occupe. Je n'oublie jamais ce que je voulais faire comme métier ... L'animation c'est tellement plus que proposer une

activité ou un jeu. C'est être sur le chemin de vie des enfants pour les aider à grandir, dans ce qu'ils sont de plus singulier.

De réforme en réforme, il n'est pas question d'oublier que l'enfant est au cœur de nos projets. Il n'est pas question de négocier sur la qualité d'encadrement tant dans les taux que dans la formation. Il n'est pas question de laisser ce métier essentiel devenir optionnel. Il n'est pas question que le projet devienne de l'occupationnel visible, de la suractivité rassurante pour les financeurs.

Il n'est toujours pas question de rentrer dans le moule.

Mais d'inventer un moule en silicone basé sur nos valeurs humanistes et notre ambition pour l'enfant, assez malléable afin que chaque structure y trouve sa forme, que chaque animateur en soit les ingrédients, et que l'enfant en soit le cœur fondant.

Nous pouvons être des pâtisseries formidables, de petites boutiques artisanales de qualités et non de grandes enseignes commerciales

A vos tabliers... »

Katia ARNOLD, Directrice de l'Association Espace Jeunesse (CLAE et Centre de loisirs)

« Rentrer dans le moule... »

Quand j'étais en âge de choisir un métier, je savais déjà ce que je voulais faire... animatrice. Pour diverses raisons comme ne pas être certains animateurs que j'ai croisés quand j'étais enfant, mais surtout pour apporter ce que d'autres animateurs m'ont transmis.

Ah oui, mais en ce temps là... pour la société, animateur c'était s'amuser et une bonne façon de travailler, quand on est jeune, pendant les vacances d'été. Mais en aucun cas cela peut être un travail d'avenir, ni un projet professionnel.

Il fallait rentrer dans le moule et chercher